

3ème partie géo : Espaces français

Chapitre 1 : Les facteurs de diversité du territoire français (métropole, DOM et TOM) à travers les représentations cartographiques et paysagères

➤ En quelques mots : Document d'application des programmes :

Dans la partie : Espaces français – Des paysages variés.

Ce sont des paysages variés : les paysages du territoire français (métropole, DOM et TOM) rendent compte d'aménagements et d'usages de l'espace par les sociétés, ils indiquent l'inégal peuplement de cet espace et conservent la trace d'usages passés (centres urbains, terrils du Nord, terrasses de cultures cérévoles...)

1. Rappel sur le paysage

- Importance de la notion de paysage dans les programmes : faire découvrir aux élèves une France où les **paysages sont en constante évolution**.
 - Paysage = portion d'espace qui se trouve dans le champ du regard. Représentation perceptible du milieu géographique.
 - Il n'existe pas de paysage à l'état « naturel » ; les aspects naturels (relief, climat, végétation, hydrographie) entrent dans la composition d'un paysage mais les sociétés humaines, tout au long de l'histoire, en cultivant, en construisant, ont aménagé, dégradé, amélioré les espaces occupés pour créer différents types de paysages.
- ⇒ Un paysage est le résultat d'interactions entre un ordre de la nature et un ordre humain, social, sur un espace réel, visible.
- Il subit ainsi des transformations constantes plus ou moins régulières et prononcées.
 - La compréhension du paysage doit être mise en relation avec l'histoire.

2. Le cadre naturel dans le territoire métropolitain

2.1 Le relief

- Le relief, à l'issue de l'histoire géologique, s'organise de part et d'autre d'une ligne directrice dessinant un S qui oppose 2 France :
 - o Une France hercynienne comprenant les bassins sédimentaires avec le Bassin parisien dans lequel alternent les plateaux et les vallées, le Bassin aquitain dans lequel dominent les collines et de vieilles montagnes aux sommets arrondis (Vosges, Ardennes, Massif Central).
 - o Une France pyrénéo-alpine comprenant les hautes montagnes (Pyrénées et Alpes) et des fossés d'effondrement comme l'Alsace et la vallée du Rhône.
- Cette ligne constitue également la ligne de partage des eaux entre le bassin hydrographique (zone arrosée par le fleuve et ses affluents qui forment un réseau hydrographique) atlantique et le bassin hydrographique méditerranéen.
- Les côtes maritimes sont une prolongation des reliefs intérieurs :
 - o Les massifs montagneux arrivant jusqu'à la mer donnent des côtes rocheuses et découpées (massif armoricain en Bretagne, Pyrénées, Préalpes méditerranéennes massifs des Maures, Estérel sur la Côte d'Azur).
 - o Les plateaux du Bassin parisien se prolongent par des côtes à falaises.

- Les régions basses et les plaines se terminent en côtes sablonneuses ou à dunes ou marécageuses.

2.2 Les domaines bioclimatiques

4 grands domaines qui se déclinent en de nombreuses nuances régionales selon la prédominance de l'un ou l'autre des éléments d'influence climatique :

- **Le domaine océanique** :
 - forte humidité.
 - précipitations fréquentes sous forme de pluies fines en toute saison.
 - températures douces en raison de la proximité de l'Océan et de l'influence du courant chaud du Golf Stream.
 - faible amplitude thermique.
 - forêt à feuilles caduques.
 - le paysage forestier originel a été complètement modifié par le développement de l'agriculture.
- **Le domaine méditerranéen** :
 - Chaleur, sécheresse et grande luminosité en été.
 - Hivers doux et parfois mistral ou tramontane.
 - Pluies concentrées sur quelques dizaines de jours (printemps et automne essentiellement).
 - Longues périodes de sécheresse alternent avec pluies brutales.
 - Végétation adaptée à la grande sécheresse d'été grâce à des feuilles persistantes et à des variétés d'épineux.
 - La forêt a été détériorée par les pâturages, les défrichements et les incendies pour donner lieu à 2 formes de végétation dégradée : le maquis et la garrigue.
- **Le domaine continentalisé** :
 - Dans les régions les plus éloignées de l'influence océanique : l'est du Bassin parisien et les grands fossés abrités (Alsace, sillon du Rhône, vallées de l'Allier et de la haute Loire).
 - Forte amplitude thermique, contrastes saisonniers très marqués ; hivers froids et étés chauds.
 - Précipitations moyennes souvent orageuses en été, irrégulières en hiver. La forêt en perdant ses feuilles en hiver produit de l'humus qui donne de bons sols favorables à l'agriculture.
- **Le domaine montagnard** :
 - Régions situées à plus de 600/800 m d'altitude : Alpes, Jura, Pyrénées, Massif central, Vosges, massif Corse.
 - L'altitude diminue la température de $-0,6^{\circ}\text{C}$ tous les 100m.
 - Les zones de montagne apparaissent comme les plus froides, été comme hiver.
 - Précipitations : + de 1000mm/an et neige présente 3 à 6 mois/an.
 - Végétation étagée en fonction de l'altitude.

3. Le cadre naturel dans les DOM et TOM

3.1 Le relief

- Insularité sauf Guyane (Amérique du Sud) et Terre-Adélie (continent Antarctique) qui sont continentales. Les autres terres sont des îles dispersées sur tous les océans.

- Elles font de la France un pays maritime : offre à la France une immense ZEE (zone économique exclusive) ; place la **France au 3^{ème} rang des pays maritimes** dans le monde.
- La plupart de ces îles sont rattachées aux arcs insulaires volcaniques.
- Les montagnes sont une contrainte forte avec des hauts sommets forcément proches du littoral ; les plaines et bassins sont de petites étendues situées le plus souvent sur les littoraux.
- Les barrières montagneuses en Nouvelle-Calédonie, Martinique et Basse-Terre guadeloupéenne sont responsables d'une dissymétrie entre le versant « au vent », humide, exposé aux alizés et le versant « sous le vent », chaud et plus sec car abrité des alizés.

3.2 Les domaines bioclimatiques

- Toute la palette des climats est représentée, depuis el climat polaire en Terre-Adélie jusqu'au climat équatorial en Guyane mais le climat tropical est le plus marquant quant aux effectifs de population concernée.
- Risque de cyclones en Nouvelle-Calédonie et dans les DOM, à l'exception de la Guyane.
- Ambiance chaude + forte pluviosité → végétation luxuriante à croissance rapide sur les sols fertiles mais aussi milieux humides insalubres exposés aux endémies tropicales.
- Les îles sont spécialisées dans les cultures tropicales : café, canne à sucre, fruits (banane).
- En Guyane : exploitation forestière.

4. L'histoire des hommes a modelé le paysage

4.1 A l'origine des paysages

- Au Néolithique, les hommes transforment les paysages de forêt pour y aménager des clairières pour installer les champs de culture associés à l'élevage.
- Vers – 750, les Gaulois construisent des cabanes de pierres sèches et tracent des voies de circulation terrestre et fluviale qui servent aux échanges.
- La romanisation apporte le modèle de la cité et la construction d'un réseau de voies romaines.
- Invasions germaniques Vème siècle : les champs régressent et laissent leur place aux friches. La forêt reconquiert du terrain, isolant les petits pays les uns des autres. Les villes voient leur superficie réduite ; la plupart des monuments sont détruits et leurs matériaux réutilisés pour construire des fortifications.

4.2 L'héritage des campagnes médiévales

- Xème au XIIIème siècle : essor démographique et agricole.
- Les forêts sont défrichées à partir de nouveaux villages.
- **L'église constitue le cœur du village** dans lequel se pratique une vie communautaire. L'époque contemporaine a hérité de la construction de ces paysages ruraux qui n'ont que lentement évolués à l'époque moderne.
- **Les paysages de champs ouverts ou openfield** :
 - o Caractéristiques du nord-est.
 - o Les champs ne sont pas clôturés et l'habitat est groupé en villages.

- C'est l'héritage historique d'un système d'organisation communautaire : le territoire était divisé en 3 soles, occupées tour à tour par des cultures et une jachère décidées collectivement avec la mise en commun des troupeaux après les récoltes.
- **Le paysage de bocage** (ou d'enclos) :
 - Constitué de champs et de prés cloisonnés par des haies denses.
 - Dans régions humides de l'Ouest et le nord du Massif Central.
 - Fermes éloignées les unes des autres.
 - Les clôtures délimitent les propriétés, séparent le bétail et réduisent le ruissellement des eaux.
 - Les besoins de l'agriculture moderne ont eu raison d'une partie du bocage.
- **Le paysage méditerranéen** : s'est adapté à un relief contrasté : terrasses aménagées souvent abandonnées mais toujours visibles sur les versants des montagnes, des champs complantés à culture intensive dans les plaines favorables.
- Dans les années 60, le développement du machinisme allié à la recherche d'une productivité accrue modifie les paysages ruraux.

4.3 L'héritage des paysages urbains

- Au Moyen Age :
 - Les solides villes gallo-romaines conservent leurs structures (Arles, Nîmes...).
 - La ville médiévale résulte du développement des activités marchandes et artisanales qui s'installent d'abord en périphérie de la cité.
 - Les villes s'entourent de murailles.
 - Quand la population augmente les maisons gagnent en hauteur.
 - Milieu XIIème s., construction des 1ères cathédrales gothiques, lieux de rencontres au cœur de la ville.
 - Les faubourgs s'installent en périphérie de la ville.
- Au début de l'époque moderne :
 - Les villes héritées du Moyen Age sont nombreuses.
 - A partir de Louis XIV, un modèle français d'architecture et d'urbanisme se développe et se répand à travers l'Europe au XVIIIème s. (ligne droite, perspective).
- A partir du XIXème s : **la ville gagne du terrain sur les campagnes.**

4.4 Les nouveaux paysages de l'industrialisation

- Au XIXème, les progrès techniques créent des paysages nouveaux : des paysages d'usines qui transforment les banlieues des villes (pollution).
- Les ouvriers viennent des campagnes voisines et habitent des « cités ouvrières ».
- Le chemin de fer est en plein essor : marque profondément les quartiers de la gare et les paysages qu'il traverse.
- Début XXIème, les villes ont toutes leurs zones industrielles et commerciales.
- La désindustrialisation commencée fin XXème s'est traduite sur le terrain par des friches industrielles et l'évolution des localisations industrielles par de nouveaux espaces.

5. L'inégale répartition de la population

5.1 La répartition de la population résulte de l'histoire

- Les zones les plus peuplées ont été, dans le passé, ou sont, de nos jours, les plus attractives.
- Le caractère attractif d'une zone peuplée trouve sa justification dans sa situation, son histoire, son économie dynamique, son rayonnement...

5.2 La population hexagonale est de plus en plus citadine

- Disparités ville/campagne. **Société française majoritairement urbaine** (3/4 des habitants dans des villes de plus de 2000 habitants).
- Le **phénomène d'urbanisation** s'est accéléré après la Seconde Guerre mondiale et a d'abord profité aux grandes villes, puis aux villes moyennes et de nos jours aux périphéries des villes au détriment des centres-villes.

5.3 Les régions de forte densité

- En métropole :
 - o Forte densité sur les façades maritimes sauf côte landaise.
 - o Côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord : population relativement élevée grâce aux infrastructures portuaires et aux activités qui s'y rattachent + tourisme balnéaire.
 - o Côte méditerranéenne : zone de réception des migrations internes et extérieures (emplois du tourisme balnéaire + industries liées aux nouvelles technologies).
 - o Vallées des grands fleuves densément peuplées. La circulation facilitée induit un développement urbain et économique intense.
 - o La région parisienne, grâce au fort pouvoir de commandement de la capitale, polarise la population en couronnes urbaines successives.
 - o Malgré la fermeture des mines, les vieilles régions industrielles fondées sur le charbon conservent des densités importantes en raison de la présence des villes.
- Dans la France d'outre-mer :
 - o Les régions à forte densité se trouvent dans les 3 grandes îles tropicales (Réunion, Martinique, Guadeloupe) : densités 2 à 3 fois supérieures à la métropole.
 - o Taux de natalité élevés ; transition démographique en voie de réalisation.
 - o Population nettement plus jeune que celle de la métropole.

5.4 Les régions de faible densité

- En métropole :
 - o Couvrent les $\frac{3}{4}$ du territoire (Ardenne, Massif Central, Pyrénées) = la diagonale du vide de la Lorraine aux Pyrénées centrales (interrompue par la région de Toulouse).
 - o Régions de hautes montagnes peu peuplées.
- Dans la France d'outre-mer :
 - o Dans les terres très froides (ex : Terre-Adélie).
 - o La Guyane est occupée par la forêt équatoriale quasiment vide. Sa population est concentrée dans les villes du littoral.

Sources :

- Réussir l'épreuve écrite d'histoire et de géographie au concours de PE, Francis Simonis et Olivier Roux
- Histoire Géographie, C.Boulanger et F.Martinetti, Hatier concours (ancienne épreuve orale)
- Document d'application des programmes.